II

LE NIVEAU CULTUREL DU PUBLIC PLAUTINIEN

PAR J.-P. CÈBE

Chargé d'enseignement à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand.

SOMMAIRE. — *C'est en vertu d'un parti pris que le public de Plaute est généralement taxé de sottise et de grossièreté. On ne peut valablement tirer argument pour le condamner du goût qu'il manifeste à l'égard de la farce. En revanche, sa connaissance des tragédies romaines du temps prouve qu'il était à même de comprendre et d'apprécier des ouvrages difficiles ; cette connaissance est attestée par les parodies de tragédies auxquelles se divertit Plaute. Au total, ce public n'est pas essentiellement différent de celui d'Aristophane.*

La critique juge ordinairement sans indulgence les capacités intellectuelles des spectateurs de Plaute : ceux-ci auraient été, en majorité, des rustres ignorants et bornés, incapables de goûter les analyses de caractères ou les comédies de mœurs, des amateurs de farces bouffonnes et de grosses plaisanteries[1].

Quelques auteurs se sont récemment élevés contre l'excessive rigueur de cette sentence : A.-M. Guillemin[2] et B.-A. Taladoire[3], en particulier, ont montré que le procès était à reprendre et ont présenté à l'appui de leur réhabilitation plusieurs arguments difficilement critiquables.

Nous voudrions apporter notre contribution à la tâche entreprise par ces défenseurs encore trop isolés. Nous ne prétendons pas enrichir de faits nouveaux le dossier qu'ils ont constitué. Notre propos est seulement d'utiliser des indices qui, jusqu'à présent, ont été négligés ou insuffisamment mis à profit dans l'examen du problème qui nous occupe ; nous pourrons ainsi dénoncer quelques-unes des contradictions et des omissions les plus graves dont se rendent coupables les tenants de la doctrine traditionnelle ; montrer que certains des arguments essentiels sur lesquels ils s'appuient sont fragiles et n'autorisent pas les conclusions

1. Cf. P. Fabia, *Les prologues de Térence*, 1888, p. 138 sq., 212 sqq., 221 sqq. ; G. Michaut, *Histoire de la comédie romaine, Plaute*, 1920, I, p. 89-121 ; C. W. Beare, *Plautus and his public*, *C. R.*, XLII, 1928, p. 106-111 ; A. Barbieri, *La « vis comica » in Terenzio*, 1951, p. 27-34.

2. A.-M. Guillemin, *Le public et la vie littéraire à Rome*, *R. É. L.*, XII, 1934, p. 52-65 ; XV, 1937, p. 107 sq. ; cf. déjà A. Grenier, *Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art*, 1925, p. 165.

3. B.-A. Taladoire, *Essai sur le comique de Plaute*, 1956, p. 9-21.

qui en ont été tirées ; bref, prouver que la thèse classique repose sur un parti pris plutôt que sur une étude scrupuleuse et exhaustive.

Constatons en premier lieu qu'il y a quelque inconséquence à souligner l'influence exercée sur les Romains par la Grèce, surtout après la prise de Tarente — aucun historien de Rome n'y manque — et à prétendre d'autre part que la culture de l'Urbs resta au niveau le plus bas, exception faite pour les aristocrates et les riches bourgeois : les légionnaires qui servirent en Grande-Grèce appartenaient pour la plupart aux classes modestes de la société ; il serait étrange que leur séjour dans l'Italie du Sud n'eût pas été profitable pour eux-mêmes et pour leurs compatriotes. L'introduction à Rome de la *palliata*, le succès même d'un Plaute seraient, dans ce cas, incompréhensibles[1].

Il n'est pas plus raisonnable de se fonder sur la qualité du comique de Plaute pour condamner son auditoire — c'est, on le sait, la pièce maîtresse du réquisitoire. Taladoire signale avec raison que, dans le théâtre du poète de Sarsina, de très nombreux passages, sinon des pièces entières, ne pouvaient être compris que par des esprits alertes et suffisamment instruits[2]. Allons plus loin : des scènes les plus burlesques et des plaisanteries les plus vulgaires de Plaute on ne peut inférer la sottise et la grossièreté de son public. Le goût de la farce ne s'accompagne pas nécessairement, comme une tendance abusive à la simplification le fait trop souvent croire, d'une totale indigence intellectuelle. Porté par son tempérament propre et par ses traditions nationales vers le comique de la *satura* dramatique ou de l'atellane, le public romain voulait trouver ce même comique dans les divertissements qui lui étaient offerts[3]. Il ne s'ensuit pas qu'il ait été ignare. Il demandait à la comédie de le récréer et boudait les drames larmoyants comme l'*Hécyre* de Térence. S'il était légitime de voir dans cette attitude un signe de médiocrité, plusieurs des jugements qui sont couramment portés sur des auditoires helléniques devraient être révisés : par exemple, il faudrait cesser de considérer les Tarentins comme un peuple spirituel et cultivé, puisqu'ils

1. Taladoire, *op. cit.*, p. 17 sq., affirme à bon droit que l'hellénisme s'était répandu, à Rome, jusque dans les milieux les plus humbles : la place que tiennent les choses grecques dans le théâtre de Plaute l'atteste assez.

2. Taladoire, *op. cit.*, p. 13 sq.

3. A propos de l'influence exercée sur Plaute par la *satura* et l'atellane, cf. Beare, *Plautus and the Fabula Atellana*, *C. R.*, XLIV, 1930, p. 165-168 ; A. M. G. Little, *Plautus and popular Drama*, *H. S. C. Ph.*, XLIX, 1938, p. 205-228. Il faut noter que le goût de la farce n'était pas, à Rome, le fait du peuple seul. On sait, par exemple, que Sylla était amateur de mimes et auteur d'atellanes : cf. Plut., *Sull.*, II, 3, 5 ; Athen., VI, p. 261 C ; que la plupart des empereurs appréciaient le mime et que de très nombreux aristocrates partageaient cette prédilection : cf. H. Reich, *Der Mimus*, 1903, p. 193-203. Il ne saurait s'agir d'un caprice de snobs blasés, comme on le dit parfois : le trait se rencontre à toutes les époques et dans tous les milieux. Il faut y reconnaître un aspect typique du tempérament romain et italique.

appréciaient les phlyakes, qui l'emportaient manifestement en bouffonnerie et en vulgarité sur les pièces de Plaute[1] ; et le public d'Aristophane lui-même ne mériterait plus l'estime dans laquelle il est généralement tenu. On voit combien le critère essentiel par lequel les partisans de la théorie orthodoxe justifient leur verdict est insuffisant, contestable et dangereux : il implique un postulat qui ne peut être accepté.

Au surplus, on l'oublie trop, le « public de Plaute » n'était pas le public des seules comédies. Il n'y avait pas, dans la Rome des années 200 avant notre ère, deux catégories de spectateurs : les uns érudits, raffinés, habitués de la scène tragique ; les autres trop frustes pour goûter autre chose que les farces populaires et les parades de carrefours. Un seul et même auditoire assistait, lors des *ludi*, aux représentations des tragédies et des comédies ; auditoire mêlé, à coup sûr, mais de goûts suffisamment communs pour qu'il fût possible de satisfaire en même temps tous les groupes qui le formaient. Si l'on veut mesurer les connaissances et la faculté de compréhension de cet auditoire, on n'a pas le droit de se reporter uniquement aux œuvres de Plaute ; il faut tenir compte aussi des tragédies, *palliatae* ou prétextes, de Livius Andronicus, de Naevius, d'Ennius et de Pacuvius. Or, pour mal connus que soient ces ouvrages, on doit admettre qu'ils n'étaient pas à la portée de sots distraits et tumultueux. Outre qu'ils constituaient par eux-mêmes un véritable enseignement, à une époque où l'éducation de la masse se faisait surtout par le théâtre, ils requéraient de l'assistance un savoir déjà non négligeable, de l'attention, de l'intelligence et de la sensibilité.

Il est frappant de constater qu'un aspect de la verve plautinienne corrobore ces remarques et confirme la connaissance qu'avaient les Romains des pièces de leurs poètes tragiques. On relève en abondance dans l'œuvre de Plaute des parodies de tragédies[2] : interminables noms composés qui imitent de façon burlesque les *sesquipedalia uerba* des genres nobles[3] ; caricature de l'émoi et de la grandiloquence des messagers tragiques par les *serui currentes*[4] ; et, plus encore, véritables travestissements humoristiques de la diction et de la phraséologie des héros juchés

1. Cf. M. Bieber, *Die Denkmäler zum Theaterwesen im Altertum*, 1920, p. 138-153 ; pl. 75-86 ; P. Wuilleumier, *Tarente des origines à la conquête romaine*, 1939, p. 460 sq., 617-632 ; A. Olivieri, *Frammenti della commedia greca e del mimo nella Sicilia e nella Magna Grecia*, 2e éd., II, 1947, p. 5-46 ; E. Wüst, *R. E.*, XX, 1950, *s. v.* φλύακες, col. 292-306 ; L. M. Catteruccia, *Pitture vascolari italiote di soggetto teatrale comico*, 1951, *passim*.

2. Sur d'autres types de parodies littéraires chez Plaute, cf. J. Marouzeau, *Pour mieux comprendre les textes latins*, *R. Ph.*, XLV, 1921, p. 177 sqq.

3. Cf. par exemple : Pl., *Pers.*, 701-705 ; P. Lejay, *Plaute*, 1925, p. 235 sq. ; Grenier, *op. cit.*, p. 160 sq. ; Marouzeau, *Traité de stylistique*, 1935, p. 130.

4. Par exemple, Pl., *Sti.*, 274-284. Sur la mimique accompagnant ces tirades : Taladoire, *op. cit.*, p. 180 sq. ; *Commentaires sur la mimique... du comédien romain*, 1951, p. 41 sq. ; 66.

sur le cothurne[1]. Ce n'est pas ici le lieu d'étudier ces textes[2]. Bornons-nous à insister sur leur nombre et sur la longueur de plusieurs d'entre eux[3], preuve de la faveur qu'ils rencontraient auprès de l'assistance. Il est évident que celle-ci, pour en saisir et en apprécier le sel, ne devait manquer ni d'esprit ni d'une certaine érudition. De tels témoignages, qui apportent un démenti formel aux allégations de la partie adverse, mettent la défense dans une position très solide et on peut s'étonner qu'ils n'aient pas, jusqu'à présent, été utilisés davantage[4]. Car l'accusation ne saurait en contester la signification sans avoir recours à des explications irrecevables.

Un premier argument consiste à reprendre les affirmations radicales d'A. Kiessling : les parodies n'auraient pas été conçues à l'intention du public devant lequel elles étaient prononcées (il était bien incapable de les apprécier) ; elles seraient venues en droite ligne des originaux grecs ; l'auteur latin les aurait traduites sans même se demander s'il serait compris ou non[5].

Cette opinion est insoutenable. On sait combien Plaute était animé du désir de satisfaire son auditoire et combien le succès récompensa ses efforts. Un écrivain aussi soucieux de plaire ne se fût pas contenté de livrer à ses spectateurs des traductions pour eux inintelligibles[6]. Plaute prend grand soin de ne rien glisser dans ses pièces qui soit mal connu à Rome, sauf s'il s'agit de détails sans importance. Comment penser qu'il ait fait une exception pour les parodies[7]?

Qui plus est, la thèse de Kiessling ne pèche pas seulement par son invraisemblance : elle achoppe sur une impossibilité de fait. On a prouvé

1. Cf. par exemple Pl., *Bac.*, 925-978, 1053 ; *Cas.*, 418, 621-629 ; *Cist.*, 206-224 ; *Men.*, 330, 350, 836-871 ; *Merc.*, 930-949 ; *Mil.*, 1054 sq. ; *Poen.*, 1-4 ; *Ps.*, 702-707 ; *Rud.*, 268 sq., 942 ; *Sti.*, 209-216, 365.

2. On consultera : Michaut, *op. cit.*, II, p. 191, 236 ; C. Knapp, *References to literature in Plautus and Terence*, *A. J. Ph.*, XL, 1919, p. 231-261 ; W. B. Sedgwick, *Parody in Plautus*, *C. Q.*, XXI, 1927, p. 88 sq. ; T. Frank, *Two notes on Plautus, I, Parody in act V of Plautus' Mercator*, *A. J. Ph.*, LIII, 1932, p. 243-248 ; A. Thierfelder, *Plautus und Römische Tragödie*, *Hermes*, LXXIV, 1939, p. 155-166 ; G. E. Duckworth, *The nature of Roman Comedy*, 1952, p. 335, n. 16 ; E. Paratore, *Storia del teatro latino*, 1957, p. 104 sq.

3. En particulier : Pl., *Bac.*, 925-978 ; *Men.*, 836-871 ; *Merc.*, 930-949.

4. Ainsi Taladoire, *Essai...*, *op. cit.*, qui relève ailleurs la plupart des parodies, se contente de noter dans son chapitre sur le public, p. 14, qu'on trouve chez Plaute les éléments d'une comédie littéraire, sans autre précision.

5. A. Kiessling, *Analecta Plautina*, II, 1881, p. IX.

6. Aussi n'acceptons-nous pas le point de vue de Barbieri, *op. cit.*, p. 31 : il estime que Plaute, une fois devenu l'idole de la foule, pouvait impunément se permettre des finesses que la majeure partie de son public ne comprenait pas. En admettant même que Plaute ait pu bénéficier d'une telle bienveillance, il est certain qu'il ne la mit jamais à l'épreuve. D'ailleurs, Barbieri reconnaît lui-même (p. 30) que Plaute faisait tout pour contenter ses spectateurs.

7. Cf. E. Fraenkel, *Plautinisches im Plautus*, 1922, p. 88-90.

que plusieurs parodies plautiniennes se rapportaient à des passages précis de tragédies latines contemporaines[1]. Si dans les autres cas on est obligé de conclure par un *non liquet*, cette incertitude peut être attribuée à notre connaissance très insuffisante des ouvrages d'Andronicus, de Naevius, d'Ennius et de Pacuvius, dont nous ne possédons que de misérables restes. Quoi qu'il en soit, dans tous les textes qui nous intéressent, c'est manifestement le style et la diction tragiques de Rome que Plaute tourne en dérision[2].

Peut-être est-ce à ses modèles grecs que Plaute doit l'idée de ses parodies. Mais, le plus souvent, son imitation s'arrête là : pour qu'une parodie ne reste pas inaperçue et atteigne son but, il est nécessaire que l'auditoire reconnaisse immédiatement l'original dont l'auteur se gausse. On peut être assuré que Plaute, homme de théâtre avisé, faisait en sorte que cette condition fût remplie et raillait non pas les tragédies grecques, mais leurs adaptations romaines[3].

La doctrine de Kiessling écartée, les détracteurs du public romain n'ont plus qu'une issue : ils en sont réduits à soutenir, comme Michaut, que les parodies ne s'adressaient pas à tous les spectateurs indifféremment, qu'elles étaient faites pour l'élite du public et constituaient le « régal des plus délicats[4] ». Cette distinction ne résiste pas à l'examen et soulève des objections sensiblement analogues à celles qui rendent inadmissible la doctrine de Kiessling. Il n'est pas douteux que Plaute avait choisi d'écrire pour le grand nombre, sans se soucier de donner quelques compensations à une minorité (aussi bien celle-ci n'y aurait pas trouvé son compte, si, pour tout le reste, les comédies l'avaient choquée ou ennuyée, et le poète aurait vite renoncé à une tentative inutile). Il est vain de vouloir dissocier dans la production de Plaute ce qui était destiné à l' « orchestre » et ce qui devait plaire à la *summa cauea*. En fait, le public était plus homogène et plus unanime dans ses aspirations

1. Cf. Knapp, *loc. cit.* ; Sedgwick, *loc. cit.* ; Frank, *loc. cit.* ; Thierfelder, *loc. cit.*

2. Cf. Marouzeau, *R. Ph.*, *loc. cit.*, p. 180-184.

3. Frank, *op. cit.*, p. 243, écrit judicieusement : « Quand on se rappelle qu'Ennius et probablement Pacuvius présentaient des paraphrases plutôt ampoulées d'Euripide et de Sophocle aux fêtes mêmes où Plaute l'irrévérencieux donnait ses comédies, on peut difficilement supposer que ce dernier ait renoncé au plaisir d'introduire dans ses pièces quelques-unes des scènes les plus audacieuses de ses rivaux. Nous n'avons pas besoin d'admettre... qu'une telle pratique impliquait de la part de l'auditoire quelque connaissance de la littérature grecque et *il serait dangereux de penser qu'une tragédie ait été parodiée à Rome sans avoir été représentée devant les foules mêmes qui assistaient à la comédie* » (c'est nous qui soulignons).

4. Michaut, *op. cit.*, II, p. 111 sq. Plus loin, p. 237, l'auteur se contredit, lorsqu'il écrit : « Plaute avait intérêt à s'attaquer *plutôt aux pièces latines, connues de tout son auditoire, qu'aux pièces grecques, connues seulement d'une élite parmi cet auditoire* » (c'est nous qui soulignons). On voit mal comment Michaut concilie cette dernière affirmation avec son portrait du Romain lourdaud (cf. *supra*, p. 101, n. 1).

qu'on ne le pense généralement. Taladoire écrit justement : « Distinguer parmi ces spectateurs, comme on le fait couramment, entre les lettrés et les illettrés est encore une vue trop sommaire et trop schématique... Les uns et les autres, pour marquées que soient les différences sociales d'un bout à l'autre de la hiérarchie, confondent souvent leurs réactions », et encore : « Les finesses de Plaute atteignaient, dans une certaine mesure, par delà l'élite..., la foule des spectateurs moyens[1]. »

On peut donc faire état, sans restriction, des parodies tragiques de Plaute pour affirmer que le niveau intellectuel de la foule qui assistait aux premières représentations dramatiques de Rome était beaucoup moins bas qu'on ne le prétend communément.

En définitive, si le public de Plaute ne peut être comparé à celui de Ménandre[2], il nous paraît se rapprocher de celui d'Aristophane[3]; la différence qui l'en sépare est une différence de degré, non de nature. Comme les Athéniens du v^e^-iv^e^ siècle, les Romains, vers l'an 200, aiment à la comédie les franches caricatures, les grosses plaisanteries, l'obscénité ou la grivoiserie, la bouffonnerie, les calembours, tout ce qui fait froncer le nez aux critiques délicats. Mais, de même que les Athéniens connaissent bien les pièces d'Euripide et trouvent plaisantes les parodies qu'en fait Aristophane, de même les Romains sont assez instruits des œuvres de leurs auteurs tragiques pour goûter les « à la manière de... » auxquels s'amuse Plaute. On s'étonne à bon droit qu'un auditoire composé des matelots du Pirée et des marchands de l'Agora ait pu être friand d'un comique purement littéraire ; on y voit la preuve de sa culture et de son intelligence. Pourquoi refuser les mêmes qualités aux compatriotes de Plaute?

J.-P. Cèbe.

1. Taladoire, *Essai...*, *op. cit.*, p. 20 sq. On peut alléguer une preuve supplémentaire à l'appui de ces observations : c'est que l'atellane, genre plus « populaire » que la *palliata* de Plaute, faisait une place aux parodies de la tragédie : cf. A. Dieterich, *Pulcinella*, 1897, p. 100 sqq. ; Duckworth, *op. cit.*, p. 11 ; H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, I, 1952, p. 131.

2. Cf. Michaut, *op. cit.*, I, p. 108.

3. On compare souvent Plaute à Aristophane. Il est singulier qu'on n'ait jamais songé à établir un parallèle entre leurs publics respectifs. C'est encore une conséquence du préjugé qui veut que les Romains aient été très inférieurs aux Grecs.